



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Rénovation du poste 63 000 / 20 000 volts de THANN

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ENEDIS

Raison sociale

N° SIRET

4 4 4 6 0 8 4 4 2 1 3 6 3 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

GOUDOT

Prénom(s)

Thomas

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie 32 :	Rénovation du poste électrique avec extension d'emprise

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension de l'emprise du poste électrique (environ 2760 m²) pour permettre la mise aux normes environnementales du poste.
Construction de deux nouveaux bancs transformateurs sur l'extension avec bac récupérateur étanche et 3 murs pare-feu et pare-projectiles en U.
Construction de 2 grilles HTA à proximité des transformateurs avec bac étanche.
Raccordement des bacs étanches des nouveaux transformateurs et des grilles HTA à une fosse déportée qui sera mise en place au sein du site.
Remplacement des 3 transformateurs actuels par deux transformateurs de type ONAN, moins bruyants.
Renouvellement d'une partie des équipements électriques.
Construction d'un nouveau bâtiment et raccordement aux équipements électriques.
Démolition d'un des bâtiments actuels, suppression des condensateurs et d'un bâtiment annexe.
Déplacement de l'accès au nord-est du site et intégration du chemin d'accès actuel dans l'enceinte du poste.
Réalisation de nouvelles pistes.
Décalage de la clôture sud pour respecter les distances de sécurité avec les ouvrages sous tension.

4.2 Objectifs du projet

Rénovation et mise aux normes environnementales et acoustiques du poste

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux débuteront par l'extension de la plateforme, l'extension du réseau de drainage, puis la modification de la clôture d'enceinte et le déplacement du portail.

S'en suivront la construction de 2 nouveaux bancs transformateurs sur l'extension avec leur bac étanche de récupération d'huile et 3 murs pare-feu et pare-projectiles.

Les grilles HTA seront également construites à l'est des transformateurs avec leur bac étanche.

Les nouveaux transformateurs seront alors mis en place.

La fosse déportée sera également installée puis les raccordements des nouveaux transformateurs et des grilles HTA à la fosse déportée seront réalisés.

Parallèlement, les condensateurs et un bâtiment annexe seront supprimés et le nouveau bâtiment sera construit.

Les derniers travaux de génie civil seront alors effectués (raccordement des réseaux électriques) et un des bâtiments actuels sera démoli.

Les nouvelles pistes seront réalisées et le site sera remis en état.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, le poste aura une puissance de transformation quasiment identique à la puissance actuelle.

Le réaménagement du site permettra de diminuer significativement la contribution sonore des transformateurs au droit des tiers les plus proches.

Sa fréquentation par du personnel correspondra à des opérations de maintenance et/ou de contrôle.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire et de démolir.

En outre, il respectera les règles édictées dans le PPRT des usines PPC et TRONOX (ex-Cristal).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Extension de l'emprise du poste Hauteur de la nouvelle clôture Hauteur des nouveaux murs pare-feu Hauteur du nouveau bâtiment	2 760 m ² 2,60 m 5,00 m et 3,60 m 4 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : ROUTE DE MULHOUSE

Lieu-dit :

Localité : VIEUX-THANN

Code postal : 6 8 8 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 7 ° 1 1 , 6 0 " E Lat. : 4 7 ° 8 0 , 7 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Vieux-Thann, zones UC et Nb

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Znieff les plus proches sont distantes de 550 et 650 m
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone couverte par le PPBE du Haut Rhin. Le site est concerné par les cartes de bruit stratégique (échéance 4 de 2023) de ce département. Il est exposé au bruit de la RN 66 de jour (en totalité) et de nuit (partiellement)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune couverte par le Plan de Prévention des Risques inondation de la Thur approuvé le 30/07/2003. Projet non concerné.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet concerné par le Plan de Prévention des Risques Technologiques des sociétés Potasse et Produits Chimiques et Cristal France approuvé le 16 mai 2014
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 750 m au nord-ouest du poste. Il s'agit de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Promontoires siliceux »
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux ne modifieront pas l'écoulement des masses d'eau souterraines. Le réseau de collecte des eaux pluviales du site sera modifié pour englober l'extension de la plateforme et recueillir les eaux de ruissellement des nouvelles surfaces imperméabilisées, mais le système d'évacuation restera inchangé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nouvelle emprise à englober étant plane, les travaux de terrassement correspondront à un nivellement après décapage. Les matériaux issus des démolitions (clôtures, bâtiment...) seront triés et évacués en décharge contrôlée, si non réutilisés. La réalisation des nouveaux bancs transformateurs, du bâtiment, de la fosse déportée... nécessiteront des mouvements de terre (fondations...) localisés et d'assez faible ampleur. Les éventuelles terres excédentaires seront aussi conduites en décharge contrôlée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de construction pour le bâtiment
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux calcaires pour l'extension de la plateforme et d'enrobés pour les nouvelles pistes. Après travaux, apport de gravillons sur espaces libres.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau potable et l'assainissement du site liés aux sanitaires restera inchangé. Le mode d'évacuation des eaux pluviales restera également inchangé
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension concerne des espaces en prairie et un ou deux éléments arborés situés le long de la clôture est. Les éléments arborescents présents devant le poste, le long de la voie privée à l'ouest du site, et en frange est de l'extension prévue seront préservés. En outre, un espace sera laissé en herbe en bord de route. La faune et l'avifaune fréquentant les abords immédiats du site pourront être dérangés durant le chantier (bruit, odeur des engins...). mais présence de zones de refuge à proximité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact direct ou indirect sur les habitats ou les espèces des sites Natura 2000 les plus proches en raison de la faible ampleur des travaux et de leur aire d'influence restreinte.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension concerne une surface en herbe correspondant à d'anciens jardins d'habitations démolies. Ces espaces ne sont pas agricoles ; ils sont entretenues par une fauche régulière des services techniques de TRONOX.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet concerné par le PPRT des sociétés Potasse et Produits Chimiques et Cristal France Le poste et ses abords y figurent majoritairement en zone d'autorisation sous conditions (zone B). Seuls les abords de la RN 66 sont classés en zone d'interdiction (r) et de délaissement possible. Le règlement autorise les constructions destinées aux activités sans fréquentation permanente
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aléa faible vis-à-vis du phénomène de retrait-gonflement des argiles Projet hors PPRi
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Poste situé en zone de restriction de certains usages de l'eau de la nappe mais projet ne nécessitant pas de prélèvement d'eau dans la nappe

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux : passage d'engins et de camions sur la RN 66 pour amener et évacuer les matériaux et passage de convois exceptionnels pour l'arrivée/ évacuation des transformateurs. Une signalisation sera mise en place. Les modalités seront définies en concertation avec les gestionnaires de la voirie et la mairie.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nouveaux transformateurs seront moins bruyants et seront entourés sur 3 côtés de murs qui joueront également le rôle de murs pare-sons. Les travaux sont temporairement sources de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet s'inscrivant dans la zone de bruit de la RN 66. La situation sonore à terme sera conforme à la réglementation. Une campagne de mesure sera néanmoins réalisée après travaux.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, les engins et le creusement du sol pour réaliser les fondations pourront générer des vibrations. Pendant la phase d'exploitation, un poste n'en génère pas.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du site seront gérées en conformité avec la réglementation du PLU
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents liés à la base vie durant les travaux collectés dans une fosse
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la réglementation en matière de gestion des déchets lors de la mise en œuvre du chantier et notamment lors de la démolition du bâtiment et de la clôture : filières de traitement choisies en privilégiant l'ordre hiérarchique (réduction à la source, préparation en vue de la réutilisation, recyclage, valorisation, élimination....). Présence d'amiante gérée conformément à la réglementation
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des découvertes fortuites peuvent avoir lieu lors des travaux mais le risque est limité. Le cas échéant, la mairie en sera immédiatement informée et des mesures conservatoires seront prises dans l'attente d'une éventuelle visite de spécialiste
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension correspond à une surface en prairie acquise par TRONOX pour limiter les risques vis-à-vis de son activité. L'espace est entretenu par une fauche des services techniques

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet permettra de rendre le site conforme à la réglementation acoustique (voir étude acoustique) et aux nouvelles directives techniques d'Enedis

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Dans le cadre de son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et sa responsabilité sociale d'entreprise, Enedis, entreprise certifiée ISO 14001, s'assurera que les entreprises qui réaliseront les travaux auront bien procédé à une analyse environnementale de leurs travaux et vérifieront la bonne mise en œuvre sur le chantier des mesures qu'elles auront indiquées par des contrôles réguliers tout au long du chantier.

Les matériaux issus des modifications de la clôture et de la démolition d'un des bâtiments feront l'objet d'une gestion adaptée des déchets : tri, et réutilisation éventuelle avant évacuation en décharge.

Les rejets accidentels d'huile des nouveaux transformateurs et des nouvelles grilles HTA seront évités grâce à la mise en place de bacs récupérateurs étanches qui seront reliés à une fosse déportée qui sera mise en place au sein du site.

Toutes les mesures seront prises lors des travaux et de l'arrivée des nouveaux transformateurs pour s'affranchir de tout risque de fuite accidentel.

Trois murs pare-feu et pare-projectiles, qui joueront également le rôle de murs pare-sons, seront également construits autour des nouveaux transformateurs qui seront de plus des transformateurs à bruit réduit de façon à ce que le poste soit conforme vis-à-vis de la réglementation acoustique. Des mesures de bruit seront réalisées après travaux.

En outre, le site respectera à l'issue des travaux la distance de sécurité clôture/ouvrages sous tension.

La notice environnementale réalisée pour ce projet est jointe en annexes complémentaires.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé en dehors de tout milieu naturel remarquable (Znieff, Natura 2000...) ou zone de risque naturel (inondation,...). Le prélèvement de surface (2 760 m²) concerne une surface actuellement en prairie acquise par l'usine chimique qui lui fait face pour limiter les risques vis-à-vis de son activité disposant d'un PPRT. Les éléments arborescents présents autour du site seront préservés.

Aussi, et compte tenu des mesures qui seront mises en œuvre (remplacement des transformateurs par des transformateurs à bruit réduit entourés de 3 murs, mise en place d'une fosse déportée...), Enedis estime que le site ne portera pas atteinte à l'environnement à l'issue des travaux, et qu'il peut donc être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe complémentaire 1 : Notice environnementale du projet se rattachant aux parties 4, 5 et 6 du formulaire	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe complémentaire 2 : Etude acoustique se rattachant à la partie 6	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

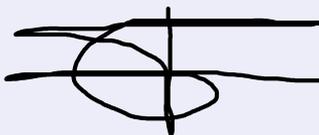
Nom GOUDOT

Prénom Thomas

Qualité du signataire Maitre d'ouvrage délégué Poste Source

À HEILLECOURT

Fait le 1 5 / 0 7 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)